

Présidentielles : le CSA vire drapeau français et Marseillaise par peur du “nationalisme délirant”

écrit par Christine Tasin | 5 avril 2017

Président désigné par le Président de la République	
Olivier Schrameck	jusqu'en janvier 2019
Conseillers désignés par le Président du Sénat	
Mémona Hintermann-Afféjee	jusqu'en janvier 2019
Nicolas Curien	jusqu'en janvier 2021
Carole Bienaimé-Besse	jusqu'en janvier 2023
Conseillers désignés par le Président de l'Assemblée nationale	
Sylvie Pierre-Brossolette	jusqu'en janvier 2019
Nathalie Sonnac	jusqu'en janvier 2021
Jean-François Mary	jusqu'en janvier 2023

C'est clair et net. La seule susceptible de montrer un drapeau français dans ses clips étant Marine Le Pen, le CSA lui dit clairement que le nationalisme c'est délirant (bonjour l'impartialité, la neutralité... du CSA !).

Et pour que que l'on ne puisse pas lui reprocher de parti-pris, le CSA interdit aussi le drapeau européen, des fois que les européistes de service que sont Macron et Fillon soient assez stupides se montrer enveloppés dans le sinistre drapeau bleu, sachant à quel point l'UE est détestée par les Français. Et ça ne date pas d'hier. En 2005, déjà...

<https://français.rt.com/france/36408-nationalisme-csa-drapeau->

[français-clips-campagne-officielle](#)

Voici donc un élément à charge supplémentaire contre Hollande, ses pompes et ses relais.

On rappellera que le CSA est composé d'ennemis du patriotisme, de la France et donc de Marine Le Pen :

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel est composé d'un Collège qui comprend sept membres nommés par décret du Président de la République. Le président est désigné par le Président de la République, trois membres sont désignés par le président du Sénat et trois autres par le président de l'Assemblée nationale. Le Conseil est aujourd'hui présidé par M. Olivier Schrameck.

Président désigné par le Président de la République	
Olivier Schrameck	jusqu'en janvier 2019
Conseillers désignés par le Président du Sénat	
Mémona Hintermann-Afféjee	jusqu'en janvier 2019
Nicolas Curien	jusqu'en janvier 2021
Carole Bienaimé-Besse	jusqu'en janvier 2023
Conseillers désignés par le Président de l'Assemblée nationale	
Sylvie Pierre-Brossolette	jusqu'en janvier 2019
Nathalie Sonnac	jusqu'en janvier 2021
Jean-François Mary	jusqu'en janvier 2023

Olivier Schrameck, le Président actuel, jusqu'en 2019 (ça promet si c'est Marine qui est élue d'ici la fin de son mandat) a été chargé de mission auprès de plusieurs ministres sous Mitterrand, directeur de cabinet de Jospin...

Et son parcours comme son arrivée au CSA et sa gestion de France télévisions dont il a nommé la Présidente montre clairement à ceux qui douteraient encore que CSA comme

télévision sont à la botte du pouvoir en place. Celui de Hollande et Macron.

Lorsque Lionel Jospin est battu au premier tour de l'élection présidentielle de 2002, devancé par [Jacques Chirac](#) et [Jean-Marie Le Pen](#), la socialiste [Marie-Noëlle Lienemann](#) déclare « [Olivier Schrameck est un déconnecté du pays réel. Il est de ces gens qui sont obsédés par les titres de une du Monde, mais qui ne connaissent rien à la gestion politique locale, qui n'ont jamais dépassé le périph parisien](#) ». Elle estime qu'il aurait réussi peu à peu à enfermer Lionel Jospin dans une politique ne pouvant plaire qu'au [microcosme](#) parisien⁴.

[...]

Le 24 janvier 2013⁶ il est nommé par François Hollande à la présidence du [Conseil supérieur de l'audiovisuel](#) (CSA)^{7,8} en dépit du fait qu'il n'a aucune compétence particulière dans ce domaine^{3,9}. Sa nomination est dénoncée comme une atteinte aux principes énoncés pendant la campagne présidentielle de François Hollande selon lesquels les hauts fonctionnaires seront nommés sur leur compétence et leur expérience et non pas selon des intérêts partisans¹⁰

[...]

Il est mis en cause lors de la nomination de [Delphine Ernotte](#) à la présidence de [France Télévisions](#)¹³. Les [comités de rédaction](#) de [France 2](#) et [France 3](#) dénoncent le 21 avril 2015 la procédure « opaque et anti-démocratique » mise en place par le CSA pour choisir le nouveau président de la télévision publique^{14,15}. [Philippe Bilger](#) critique également une nomination « dans un climat de connivence et de clientélisme aux antipodes de la transparence que l'audiovisuel aurait exigée »¹⁶. Laurent Mauduit décrit une désignation « entachée d'irrégularités »¹².

Et vous voudriez que ce CSA-là, ce Président de CSA-là ne s'engage pas dans la campagne, pour interdire à Marine de montrer aux Français qu'elle est la seule pour qui le mot France, son histoire et son drapeau sont essentiels ?

Cerise sur le gâteau, il sera même interdit aux candidats d'utiliser la Marseillaise en fond sonore...

A se demander dans quel pays et pour quel pays les 11 prétendants à la magistrature suprême postulent...